



**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021**

**2021-027** Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau et appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux de la séance du 11 janvier 2021 tels que présentés.

**2021-028** Il est proposé par Madame Josée Martin et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux de la séance du 18 janvier 2021 tels que présentés

**2021-029** Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux de la séance du 25 janvier 2021 tels que présentés

**4. 2021-030 ACCEPTATION DES COMPTES**

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021.

Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'approuver la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles et d'autoriser leur paiement.

**LISTE DES COMPTES**  
**Période 1**

QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	FOURNITURE	1596382		C2102205	
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	PLUG, CABLE NOIR	1598884		C2102205	29,02
ADMQ	formation admq	24835		C2102206	143,72
BOSSÉ & FRÈRE INC.	huile tdh 18.9l	1021615		C2102207	170,37
BOUFFARD SANITAIRE INC.	collecte janvier 2021	174560		C2102208	2 464,47
BRANDT	PEIGNE JCB	9706053		C2102209	200,01
BRANDT	sabot 2x jcb	9706181		C2102209	76,07
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	jcb huile hydrolique	750601		C2102210	73,32
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	prestone jcb	752336		C2102210	93,59
GROUPE CCL	enveloppe compte de taxe	146959		C2102211	406,91
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	BOIS, VENIR POUR TABLE	FCL0036234		C2102212	77,06
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	TIRE-FOND FOURNITURE	FCI0111686		C2102212	3,80
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	VEENIR, PORTE GARAGE DOME	FCL0036426		C2102212	65,36
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	SOUTIEN TECHNIQUE ANNUEL2021	fac0001201		M2102202	3 518,24
COMITÉ DÉVELOPPEMENT CONCERT ACTION	aide financier 2021	2021-01	2021-014	M2102203	1 000,00
COMMISSION DES TRANSPORTS	INSC. REPVL NIR	P595385		L2100003	67,00
DICKNER INC.	GRAISSE HD PRO HIVER	31075426		C2102213	247,76
DICKNER INC.	BACHE TOILE	31075863		C2102213	34,82
DICKNER INC.	BOULON 3/8 DOME	31076185		C2102213	5,45
DIR. DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	DROIT DE MUTATION	202003752521		C2102214	5,00
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	PINCE FOURNITURE	300793		C2102215	20,50
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	GRAND CALENDRIER	300745		C2102215	5,00
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	fiche boîte classement	300954		C2102215	68,93
DÉPANNEUR IRVING	diesel mf, essence f250+f150	266129		C2102216	429,00
DÉPANNEUR IRVING	DIESEL JCB, ESSENCE F150	266130		C2102216	2 125,73
ISOLATION G.S. INC.	URÉTHANE DOME	2656		C2102217	1 494,68
LES SERVICES KOPILAB	CONTRAT SERVICE	274648		L2100006	127,78
GROUPE LEXIS MÉDIA INC.	APPEL D'OFFRE JOURNAL 6janv	138164		C2102218	592,12
GROUPE LEXIS MÉDIA INC.	appled'offrecamion10roues13jan	138714		C2102218	592,12
MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ	MUTUELLE PRÉVENTION	61678		C2102219	

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021**

INC.				265,43
MRC DE LA MITIS	HORODATEUR	38063	C2102220	391,92
MRC DE LA MITIS	CONTRIBUTION FQM	38035	C2102220	1
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	remise fed. janv 2021	janv 2021	L2100007	043,46
REVENU QUÉBEC	remise jan 2021	janv 2021	L2100008	1
LES SERVICES DE NETT. PROF. ROTO-STATIC RREMQ	papier toilette	011337	C2102222	339,72
	RREMQ JAN 2021	janv 2021	L2100009	3
PRÉVENTION INCENDIE SAFETY FIRST	inspection hotte	R15600	C2102223	627,51
PIÈCES D'AUTOS DR INC.	URÉE 6X JCB	702-424155	C2102224	40,19
ULTRAMAR	HUILE CHAUF. 1014.1L/0.7260\$	11093507	C2102225	267,44
VISA AFFAIRES DESJARDINS	MÉDIA POSTE TIMBRE	2021-01-07	L2100010	185,28
VISA AFFAIRES DESJARDINS	laver pick up	2121-01-12	L2100010	81,82
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ripe	183689	L2100010	846,49
				237,67
				13,79
				14,15
				<b>22 554.76 \$</b>

**Décembre 2020**

2020/12/ ENTREPRISES PAT GAGNON INC	LOCATION GARAGE OUTILS JCB	640639	C210222	229,95
2020/12/ HYDRO-QUÉBEC	élec. 2445 rue principale	2990611606	L210000	90,73
2020/12/ HYDRO-QUÉBEC	lumière rue déc 2020	6397022804	L210000	142,81
2020/12/ MRC DE LA MITIS	heures insp. 29-11 au 31-12-20	37990	C210222	725,36
2020/12/ MRC DE LA MITIS	TÉLÉPHONIE IP 4E TRIMESTRE	37870	C210222	189,67
2020/12/ MRC DE LA MITIS	TROUSSE D'HYGIENE COUVERTURE	37895	C210222	411,30
2020/12/ MRC DE LA MITIS	ULOGIK LICENCE 0365	37922	C210222	13,44
2020/12/ MRC DE LA MITIS	HEURES INFORMATIQUE 2020	37952	C210222	186,52
2020/12/ MRC DE LA MITIS	mise a jour rôle	38001	C210222	426,42
2020/12/ ULTRAMAR	huile chauff. 1117.4L/0.7070\$	998840	C210222	908,30
Sous-total à la période	#			3 324,50
<b>Total</b>				

**25 879.26\$**

Salaires nets : 6 employés **9 838.18\$**

**Total des factures : 25 879.26\$**

**Totaux salaires et compte du mois : 35 717.44\$**

Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M) **10 446.84\$**

**Salaires payés : 9 838.18\$**

**Reste à payer : 15 432.42\$**

**5. 2021-031**

**AUTORISATION DE PAIEMENT-BOSSÉ & FRÈRE INC.**

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 1021566 à Bossé & Frère inc. pour le 3<sup>e</sup> versement pour la location du JCB au montant de 9 581.25\$ taxes incluses.

**6. 2021-032**

**AUTORISATION DE PAIEMENT-MRC DE LA MITIS-MISE À JOUR DU RÔLE**

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau et appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 37879 à la MRC de la Mitis pour la mise à jour du rôle d'évaluation au montant de 4 493.21\$.

**7. 2021-033**

**AUTORISATION DE PAIEMENT-LES PÉTROLES BSL. S.E.C.**

Sur proposition de Madame Josée Martin et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture FC00278348 à Les pétroles BSL S.E.C. au montant de 4 236.23\$ taxes incluses.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021**

8. 2021-034      **AUTORISATION DE PAIEMENT-PORTES DE GARAGE ALAIN NORMAND INC.**  
Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 9695 à Portes de garage Alain Normand inc. pour l'installation d'une porte de garage au 29 rue de la Rivière au montant de 6 496.09\$ taxes incluses.
9. 2021-035      **AUTORISATION DE PAIEMENT-LES ENTREPRISES A&D LANDRY INC.**  
Sur proposition de Madame Josée Martin et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 5320 à Les Entreprises A&D Landry inc. pour la livraison de l'abrasif mélanger au montant de 5 726.05\$ taxes incluses.
10. 2021-036      **RENOUVELLEMENT ADMQ**  
Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau et appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage renouvelle l'adhésion pour l'année 2021 à L'ADMQ (association des directeurs municipaux du Québec) pour la directrice générale au montant de 569.13\$ taxes incluses.
11. 2021-037      **RÉSEAU BIBLIO DU BAS-ST-LAURENT- COTISATION ANNUELLE 2021-22**  
Sur proposition de Madame Josée Martin et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement pour le renouvellement de la cotisation annuelle 2021-2022 pour le réseau biblio du Bas-St-Laurent au montant de 3 222.52\$ taxé incluses.
12. 2021-038      **RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT**  
Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le renouvellement de la marge de crédit du folio 2731.
13. 2021-039      **DÉPÔT DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2019**  
Sur proposition de Madame Josée Martin et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'accepter le dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité pour l'année 2019.
14. 2021-040      **TRANSFERT DES MUTATIONS IMMOBILIÈRES DU REGISTRE FONCIER À LA FIRME ÉVIMBEC LTÉE**  
**CONSIDÉRANT QUE** le contrat avec la firme Évimbec Ltée en matière d'évaluation foncière a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;  
**CONSIDÉRANT QUE** le Registre foncier transmettait à la firme Servitech tous les avis, dont les contrats notariés affectant le territoire de la municipalité ;  
**CONSIDÉRANT QUE** l'article 10 de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières* exige une résolution avant de modifier le destinataire des mutations et des mises à jour du rôle.  
**POUR CES MOTIFS :**  
Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité :  
**QUE** la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage, par la présente résolution, informe la Direction générale du registre foncier qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, il n'est plus requis de transmettre à la firme Servitech les avis de mutations et les avis de mises à jour du rôle d'évaluation de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage. Ces avis doivent être transmis à la firme Évimbec Ltée à compter de cette date. De plus, la facturation des frais sera à transmettre à la municipalité de St-Joseph-de-Lepage.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021**

15. 2021-041

**JARDINIÈRES**

Sur proposition de Madame Josée Martin et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de commander les jardinières chez la Folie Bergère de Ste-Angèle-de-Mérici au montant de 530.00\$ avant tx.

16. 2021-

**CONSEIL-TABLETTE INFORMATIQUE**

Reporter

76. 2021-

**FORMATION SÉCURITÉ CIVILE**

Reporter

18. 2021-042

**ADHÉSION DE DÉCLARATION D'ENGAGEMENT À LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT**

**ATTENDU QUE** la polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élu·es et élus municipaux ;

**ATTENDU QUE** ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la COVID-19 en 2020 ;

**ATTENDU QUE** l'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques ;

**ATTENDU QUE** le respect est un élément fondamental d'une société démocratique qui exige à son tour la reconnaissance fondamentale de grandes libertés dont notamment la liberté d'expression ;

**ATTENDU QU'**une démocratie respectueuse honore la fonction d'élue et élu et consolide la qualité et l'autorité des institutions ;

**ATTENDU QUE** l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne nationale sur la démocratie et le respect ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement suivante :

« Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

Dans moins d'un an se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élu·es et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021**

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élues et élus de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement. »

**Il est proposé par** Monsieur Sylvain Claveau,  
**Il est appuyé par** Madame Josée Martin,

**QUE** le conseil municipal adhère à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie » ;

**QUE** le conseil municipal s'engage à accompagner les élues et élus municipaux ainsi que toutes les sphères de la gouvernance municipale pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques ;

**QU'**une copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ.

19. **AFFAIRES NOUVELLES :**

20. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

21. **2021-043 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau, déclare la clôture de l'assemblée à 20h13.

\_\_\_\_\_  
**Magella Roussel, maire**

\_\_\_\_\_  
**Tammy Caron, directrice-générale  
et sec.-trés. DMA**

**Approbation des résolutions**

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021, tenue à 20 h00 en Messenger et enregistrement audio.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : \_\_\_\_\_, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Magella Roussel, maire